

Révision ZDS Drôme des collines

Document de synthèse de la journée du 9 novembre 2018



Préface

La révision des zones défavorisées engagée par la France à la demande de la commission européenne a entraîné le déclassement de 22 communes drômoises. La nouvelle carte est désormais validée par la commission européenne et sera prochainement actée par un décret. Des mesures ont été mises en place pour aider les réflexions individuelles et collectives agricoles et accompagner les exploitants et les territoires concernés vers de nouvelles dynamiques.

La réunion du 9 novembre a permis de réunir auprès des exploitants concernés les collectivités, opérateurs économiques en recherche de nouveaux producteurs et divers partenaires (banques, CERFRANCE). Le présent document doit permettre à chacun d'entre vous de retrouver les contacts pour poursuivre ses réflexions. Des points de vigilance ont été soulevés et feront l'objet d'une attention toute particulière de la part des services de l'État : les besoins d'irrigation avec un prochain schéma directeur d'irrigation et le plan de gestion de la ressource en eau Drôme des Col-

lines-Galaure, la viabilité de l'abattoir de Romans, outil essentiel au développement de certaines activités.

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (Loi Egalim) a fixé un objectif ambitieux pour la restauration collective publique avec un minimum de 50 % de produits locaux et 20 % d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les assiettes. La grande zone de consommation qu'est le quart sud-est de la France représente une opportunité pour les productions locales.

Les services de l'État et la chambre d'agriculture sont pleinement mobilisés pour accompagner les agriculteurs vers des systèmes plus durables, ancrés dans leur territoire et proches des consommateurs. N'hésitez pas à nous faire part de vos projets ! De notre côté, nous reviendrons vers vous au printemps 2019 pour faire un point d'étape sur l'avancement des audits et projets que vous portez.

DDT - Chambre d'Agriculture

La gestion et le traitement des dossiers ICHN à partir de 2019

Le nouveau zonage sera en vigueur pour la campagne des aides surfaciques 2019. L'ICHN sera calculée selon les règles actuellement en vigueur (taux de chargement, montants à l'hectare...) avec un coefficient de 80 % en 2019 et 40 % en 2020

Au travers des dispositifs de subvention, soit en co-financement de fonds européens ou régionaux, soit en intervenant seul, le Département soutient une grande diversité de projets portés par les exploitations agricoles et leurs groupements (Création et modernisation de bâtiments et équipements d'élevage, ateliers de transformations, mise en valeur d'espaces forestiers et de leur exploitation). La réflexion en amont des projets est aussi aidée par le Département au travers des structures de développement (Chambre d'agriculture, Syndicat caprin, FDCUMA, Agribiodrôme)

Le Conseil départemental soutient aussi la création et le développement d'industries agroalimentaires (transformation de produits agricoles). En fonction des résultats des audits, le Département pourra étudier, dans le cadre de ses compétences, les moyens de soutenir au mieux les projets qui émergeront.

<https://www.ladrome.fr/nos-actions/lagriculture/soutien-aux-exploitations-agricoles/modernisation-des-exploitations>

Conseil Départemental de la Drôme



Loi Egalim, des opportunités : Val Soleil témoigne...

La crise des céréales et la réforme de la PAC ont obligé à trouver de nouvelles solutions viables. Des filières viables et dynamiques existent comme l'aviiculture, avec un outil d'abattage (CAPAG) leader en Bio, un appui technique et des prix garantis dans le cadre de contrats d'intégration. La nouvelle Loi EGALIM donne également des perspectives intéressantes pour les cultures légumières locales et/ou bio qu'il faut développer. Restons prudents sur l'implantation de nouveaux vergers en noix, les cours ont baissé et les premiers revenus n'arrivent pas avant 6 ans après plantation.

Des éléments de réponse aux problématiques évoquées

Le territoire de la Drôme des collines sera en 2019 le cadre de plusieurs travaux

- un travail de recherche de deux étudiants à AgroParisTech (diplôme d'ingénieur) de mars à août consistant à analyser les évolutions récentes et la situation de l'agriculture du territoire, afin d'en comprendre les points forts et les points faibles et contribuer à élaborer des pistes d'évolution,

- la réalisation du schéma directeur d'irrigation porté par le département de la Drôme avec un premier travail d'état des lieux qui débutera en avril prochain.

Vous serez certainement contactés pour recueillir des éléments sur vos exploitations et alimenter ces études. Les audits réalisés seront également valorisés. Chambre d'agriculture, Département et Services de l'État veilleront à coordonner ces études dont nous vous rendrons compte.

Réponses aux besoins en trésorerie liées à la révision ZDS

Les Banques soulignent :

La sortie de certaines communes de la ZDS aura dans tous les cas un impact sur la trésorerie des exploitations concernées et sur les projets des agriculteurs. Les besoins des agriculteurs seront de plusieurs natures :

- besoin de trésorerie à court et moyen terme du fait de la diminution des subventions perçues

- besoin d'accompagnement sur des investissements de développement, de diversification pour compenser la diminution des subventions.

Les banques invitent les agriculteurs à contacter bien en amont leur conseiller afin d'étudier avec lui les solutions les plus adaptées, en fonction de leurs projets, de leur endettement.



Les audits d'exploitation

Les audits sont financés à 100 % par l'État et le département. La chambre d'agriculture et le groupe CERFRANCE-Drôme conseil élevage sont habilités pour faire ces audits.

Les dispositifs et aides à mobiliser

• Le grand plan d'investissement (GPI) de l'État

Le volet agricole du grand plan d'investissement (GPI) de l'État, doté de 5 Mds € sur la période 2018-2022, peut être mobilisé pour accompagner des projets de filière ou de territoire structurants et accompagnant la transformation de l'agriculture française. Il faut pour cela répondre aux différents appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets en cours ou à venir, par exemple : « agriculture et alimentation de demain », « territoires d'innovation », ou encore « structuration des filières agricoles et agroalimentaires ».

D'autres dispositifs peuvent intéresser des porteurs de projet. Ainsi, le GPI peut également accompagner les investissements individuels au travers d'un fonds de garantie publique qui sera opérationnel début 2019 et s'appuiera sur les réseaux bancaires. Enfin, le GPI propose des outils financiers de type fonds de prêts et fonds propres pour soutenir la montée en gamme des acteurs de l'aval agricole.

Pour tout renseignement sur les différents volets du GPI, consultez le site <https://agriculture.gouv.fr/gpi> ou contactez Jean-Yves Couderc à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes (jean-yves.couderc@agriculture.gouv.fr)

• Le plan de compétitivité d'adaptation des exploitations agricoles (PCA EA) dans le cadre du FEADER

Le PCAEA rassemble toutes les mesures d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles du Fonds européen de développement agricole et rural (FEADER) : bâtiments agricoles, matériel favorable à l'environnement, transformation fermière, diversification, irrigation, CUMA... Il est financé par les crédits européens du FEADER, dont le Conseil régional assure l'autorité de gestion, ainsi que par l'État, le Conseil départemental ou encore l'agence de l'eau selon les dispositifs.

A compter de 2019, il a été décidé de prioriser fortement les dossiers d'exploitations sortantes de ZDS au travers d'un critère de sélection dédié pour les mesures bâtiments (4.11) et transformation fermière (4.21F).

Pour tout renseignement sur le PCAEA, consultez le site <https://www.europe-en-auvergnerrhonealpes.eu/> ou contactez le service agricole de la DDT de la Drôme, guichet unique service instructeur de ces mesures.

Des opportunités de diversification ou de nouvelles activités

Entreprises/collectifs d'agriculteurs	Activités/Projets	Proposition	Contact
Atelier de Découpe et transformation	Projet de salle de découpe et de légumerie pour la transformation et la commercialisation. Projet de salle de découpe pour la transformation et la commercialisation de la viande. Manifeste un intérêt / transfo en production végétale.	Recherche des producteurs intéressés pour intégrer le projet.	Association « Transfo-Terroir » <i>Rémi ESTAVIL</i> Tél. : 06 81 35 35 77 remy.estavil@club-internet.fr
Projet « la viande d'ici »	Projet de valorisation locale de viande de bœuf avec un dépôt de marque et une prospection commerciale.	Recherche des producteurs pour augmenter les volumes.	<i>Sébastien Milhoud</i> Tél. : 06 86 75 87 42 sebastien-milhoud@orange.fr
Sicarev/DauphiDrôme	Organise et rassemble les filières Bœuf, Veau, Porc de l'élevage à la création et la distribution de produits élaborés en agriculture conventionnelle et/ou biologique pour les animaux de boucherie.	Recherche de producteurs. Permet l'adhésion au CROF BOVIN VIANDE et bénéficier d'aide à l'engraissement.	<i>Gaëlle LIOTHIN</i> Tél. : 06.31.40.67.57 gaelle.liothin@sicarev.co
Ets Drevon	Entreprise qui travaille avec 100 éleveurs au niveau régional pour produire des veaux sur paille en démarche qualité. Valorisation/Démarche bien être animal.	Recherche des éleveurs de veaux en système intégré. Peut permettre de valoriser des bâtiments existants. Suivi technique assuré. Garantie de revenu.	Etablissements Drevon <i>Johann Drevon</i> Tél. : 04 76 07 52 48 / 06 83 13 24 10 contact@veaux-drevon.fr
EURIAL/AGRIAL	Entreprise de transformation de lait caprin. Marché demandeur => prix en hausse.	Recherche 40 producteurs en Rhône-Alpes. Accompagne les projets des producteurs et garantie le prix du lait la première année (ou les cinq 1 ^{ères} années ?). Plan caprin (aides création & achat reproducteur). Suivi technico-économique.	Coopérative Eurial à Crest <i>Pierre DEGABRIEL</i> Tél. : 04 75 25 13 41 p.degabriel@agrrial.com thierry.foissey@eurial.eu
Fromagerie Alpine	100 producteurs de lait de vaches en Drôme avec une diversification des débouchés en IGP et en bio.		Fromagerie Alpine <i>Pierre et Rémy BORDELIER</i> Tél. : 04 75 70 01 01 fromageriealpine@orange.fr
Volailles fines du Dauphiné	Association de valorisation de la production des volailles fermières.	Offre des opportunités de diversification aux exploitants.	<i>Céline CHEVALIER</i> , Présidente Tél. : 06 77 76 98 78 celinechevalier26@gmail.com
VALSOLEIL métiers Noix, Volaille et Œufs, céréales	Plusieurs axes : céréales, volaille bio (ponte et chair), porc, noix. . Développer la production : céréales, volaille de chair & ponte (Bio, alternatif), porc, noix, . Saisir les opportunités Loi EGALIM / Appro Locale et nouvelle organisation territoriale à penser.	Volailles : opportunités d'installation avec appui à la construction du bâtiment, contrat d'intégration avec prix garanti (volailles), appui technique. Productions couvertes : volailles de chair standard ou Label Rouge, œufs plein air ou bio.	<i>Christophe PELLETIER</i> Tél. : 04 75 60 15 00 c.pelletier@valsoleil.fr Contact Œufs : <i>Isabelle Béguet</i> Tél. : 06 87 78 89 01 i.beguet@alsoleil.fr Contact Volaille de chair : Yannick Charroin Tél. : 06 80 58 61 39 y.charroin@valsoleil.fr
HDC Lamotte	Une activité autour des fruits et légumes : . Producteur/expéditeur en fruits et légumes. . Réflexion valorisation locale des co-produits.	Recherche de producteurs en pomme de terre et navet (sol sablonneux et limoneux), besoin d'irrigation. Production mécanisée, possibilité prestation si proximité.	<i>Christophe LAMOTTE</i> Tél. : 04 75 45 10 37 d.cridlig@hdc-lamotte.fr
Top Semences	8000 ha en vallée du Rhône avec production de semences maïs, soja, ail, pois chiche, tournesol en conventionnel et bio.	Toujours en recherche de producteurs. Demandes pour certaines niches : Tournesol et maïs (1 à 3 Ha). Demande en croissance /Bio et notamment en maïs.	<i>Damien BERTRAND</i> Tél. : 06 35 14 21 23 d.bertrand@topsemence.com
Chambre d'agriculture -Synthèse PPAM	Marché des huiles essentielles. Un accompagnement des producteurs est assuré par diverses structures. Marché des huiles essentielles en forte croissance autour du thym et lavandin notamment.	Un marché en croissance autour du thym et lavandin. Un accompagnement des producteurs est assuré par CA 26 notamment besoin d'équipements (& aides Plan PPAM).	Diverses possibilités selon plantes. Contact pour mise en relation avec opérateurs économiques : <i>Cédric YVIN</i> (Chambre d'Agriculture) Tél. : 06 27 61 31 55 Distillerie des Monts du Matin (JAMONET) et autres ?
Syndicat de la Truffe	Le département de la Drôme est un gros producteur et la demande est en croissance.	Peut présenter une opportunité de diversification pour les agriculteurs, 1 ^{re} récolte à/c 10 ^e année. Secteur peu organisé.	<i>René SABATIER</i> Tél. : 06 08 36 49 17 rene.sabatier@crpf.fr
CRPF	Production de bois énergie, le marché existe et un accompagnement est assuré aux producteurs.	Opportunité de diversification pour les agriculteurs en lien avec les collectivités. Aides à la plantation & entretien.	<i>René SABATIER</i> Tél. : 06 08 36 49 17 rene.sabatier@crpf.fr
La Dauphinoise Œuf (Envie d'œuf - Les fermiers du Sud-Est)	Un des principaux opérateurs dans le secteur de l'œuf au niveau régional.	Fort développement en œuf plein air et bio, avec la possibilité de monter des bâtiments.	<i>David Lecouffe</i> Tél. : 06 22 71 01 69 d.lecouffe@fermiersdusudest.com

Duc (Plukon)	Acteur important sur le marché du poulet certifié et standard.	Acteur important sur le marché du poulet certifié et standard. Recherche de possibilité de développement pour construire de nouveaux bâtiments de poulet de chair standard / certifié.	<i>Frédéric Moze</i> Tél. : 06 81 49 06 01 Frederci.moze@duc.fr
CDPO	Acteur privé de l'œuf d'envergure nationale, cherchant à se développer.	Fort développement en œuf plein air et bio, avec la possibilité de monter des bâtiments.	<i>Jean-Loup Deculty</i> Tél. : 06 14 98 88 47 Jl.deculty@cdpo.fr

Les collectivités

	Grandes orientations Agriculture-ruralité	Perspectives	Contact
	1-Préserver le foncier agricole, favoriser l'installation et la transmission des exploitations 2-Maintenir et développer le potentiel économique de l'agriculture 3-Développer l'approvisionnement local et l'agritourisme 4-Agir pour une agriculture respectueuse de l'environnement et la préservation des ressources.	· Réflexion sur une Stratégie Alimentaire Territoriale · Lancement Plan Climat Air Energie Territorial fin 2018	<i>Pauline PISON</i> , Chargée de mission Agriculture Tél. : 04 26 78 57 76 p.pison@archeagglo.fr Pour en savoir plus, toutes les infos sur www.archeagglo.fr
	Ambition 1 : Renforcer la place de l'activité agricole et forestière dans le développement local et l'économie de proximité Ambition 2 : Renforcer la qualité et l'autonomie alimentaire du territoire Ambition 3 : Renforcer la protection de la ressource en eau et favoriser l'innovation en faveur de la qualité environnementale	· Economie de proximité - Foncier · Projet alimentaire · Environnement et accompagnement à l'évolution des pratiques Poursuite et approfondissement des actions menées ou nouvelles actions (objectifs de la Charte DAF)	<i>Gaëlle WATEL</i> , Responsable du développement agricole et forestier Tél. : 04 75 70 68 94 / 06 72 07 47 83 gaelle.watel@valenceromansagglo.fr Pour en savoir plus, toutes les infos sur www.valenceromansagglo.fr
	· Accompagner et conseiller les projets d'installation et de développement · Mettre en place des moyens pour faciliter la mise en relation des différents acteurs · Faciliter la mise en œuvre des mesures réglementaires dès lors qu'il y a une dimension collective · Contribuer à la diminution des impacts à caractères environnementaux sur le territoire · Promouvoir le « produire local-consommer local » · Plan d'action captage	· Mise en place d'un règlement pour soutenir financièrement les projets collectifs. Cadre à définir. · Demandes PP Ateliers découpe · Aide à l'installation aire de lavage · PCAET	<i>Aurélien TRILLAT</i> Chargé de Mission Economie a.trillat@portededromardeche.fr Tél. : 04 27 45 20 37 / 07 86 28 74 05 Pour en savoir plus, toutes les infos sur http://www.porte-de-drome-agglo.fr/
	LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen financé par le FEADER (Fonds Européen de Développement Agricole), pour dynamiser le territoire Drôme des Collines Valence Vivarais, sur 2 orientations stratégiques : la vitalité sociale et l'alimentation locale, en créant du lien entre acteurs pour créer ou développer de l'activité.		<i>Marielle BRUYAS</i> Chargée de mission du programme LEADER Tél. : 04 26 78 78 78 / 04 26 78 57 64 m.bruyas@archeagglo.fr Pour en savoir plus, toutes les infos sur https://www.archeagglo.fr/entreprendre-ici/arche-agglo-vous-accompagne/dispositifs-daccompagnement-de-projets-en-milieu-rural/programme-leader/

Dispositif d'accompagnement et aides du Conseil départemental 26

Le Département pourra étudier, dans le cadre de ses compétences et de ses dispositifs d'aides, les moyens de soutenir au mieux les projets qui émergeront (voir page 1).

Contacts Chambre d'Agriculture 26

Conseil entreprise, pour audit et accompagnement de projet : *Christophe Delay* (06 28 71 74 89) ou son assistante *Fabienne Malossanne* (04 75 82 40 25)

Point accueil Transmission : *Raphaël Maire* (06 63 55 48 30)

Agriculteurs en Difficulté, Rebondir 26 : *Christophe Delay* (06 28 71 74 89)

Equipe Elevage, dont bio : assistante des conseillers *Sylvie Pillot* (04 75 82 40 29)

Diversification : *Nathalie Seauve* (06 25 82 77 79) ou son assistante *Anne Chapovaloff* (04 27 24 01 53)

Projets de territoire : *Jean-Michel Costechareyre* (06 15 87 74 07)

Contact DDT : *Dominique Chatillon* : Chef du service agriculture (04 81 66 80 54)

Contacts Cap Rural : Cap Rural, réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes, a apporté un appui méthodologique et animé la démarche (implication des territoires en lien avec leurs potentiels d'activités).

Pôle dynamique de création d'activités :

Mission dynamiques territoriales de créations d'activités - construction d'offres d'activités (COA) : *Aurélien Braillon* (04 75 61 01 26) et construction.activite@caprural.org

Mission Agri-agro et territoires : *Virginie Sallard* (04 73 42 16 12) et agriagrotterritoires@caprural.org

Mission Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités - Ingénierie financière des projets :

Jean-Philippe Jamot (04 75 80 16 06 / 06 80 82 45 47) et agriruralite@caprural.org



DRAAF
Auvergne-
Rhône-Alpes